

Responsable de rédaction:
Denis de Techtermann

Conception et mise en pages:
Optiproduction: Bernard Marendaz

Patrimoine suisse
Section vaudoise



Numéro 53
Janvier 2011

A SUIVRE...

PATRIMOINE SUISSE • BULLETIN DE LA SECTION VAUDOISE



SECTION INVITÉE: VALAIS ROMAND

Demande de classement du «Stade de La Pontaise»

Le Stade de La Pontaise, monument historique? C'est le vœu de Patrimoine suisse exprimé le 27 novembre 2010 au Département cantonal des Infrastructures

En février 2007, par notre bulletin «A Suivre» N° 41, nos lecteurs ont été informés de la volonté de notre section de sauvegarder le Stade Olympique de La Pontaise. En septembre 2009, un nouvel article a paru dans le N° 49 de notre bulletin expliquant les raisons pour lesquelles nous ne voulons pas que le stade soit démoli. Ces parutions sont encore accessibles sur notre site – www.patrimoinessuisse-vd.ch. Pour comprendre notre démarche, nous vous recommandons de vous référer à ces deux articles.

En mars 2010, la Ville de Lausanne lance un concours de projet d'urbanisme pour la réalisation d'un éco-quartier aux «Plaines-du-Loup» sur les hauts de la ville. Malgré notre intervention, le programme du concours ne suscite pas la conservation du stade de la Pontaise. Après ce constat, notre comité a publié, dans «24 Heures» et dans la presse spécialisée, un appel aux architectes participant au concours, en faveur du maintien du stade. Le projet primé n'a pas prévu de le conserver.

Afin d'assurer la sauvegarde de ce stade d'une valeur architecturale, historique et patrimoniale, notre section, en collaboration avec le secrétariat central a demandé par courrier du 27 novembre 2010 adressé au chef du Département des Infrastructures du Canton de Vaud, l'inscription du Stade de La Pontaise sur la liste des «Monuments Historiques». Cette demande a fait l'objet d'un communiqué de presse qui a suscité de nombreuses réactions. Nous souhaitons vous apporter quelques précisions en complément d'information à propos de ce qui a été dit et écrit au sujet de cette demande de classement et de son incidence sur le projet «Métamorphose».

Nous avons pu lire et entendre que le projet «Métamorphose» n'était pas réalisable sans la démolition du stade et que «Patrimoine suisse» tirait sa dernière cartouche contre le projet des Plaines du Loup. Or, nous ne nous sommes jamais opposés au projet «Métamorphose» ayant toujours été convaincus que celui-ci était réalisable sans démolir le stade.

D'autres prétendent que le projet primé n'est pas réalisable en conservant le stade. Là encore, après avoir étudié, attentivement et en détail, le projet primé, nous avons pu nous rendre compte qu'il pouvait s'adapter sans grande difficulté au maintien du stade. En effet, le lauréat a marqué sa sensibilité à la valeur du Stade de La Pontaise en conservant le portique aux anneaux olympiques et en aménageant précisément à la place du stade, une zone réservée au sport.

Une autre crainte exprimée est que la conservation du stade de La Pontaise met en péril la construction d'un nouveau stade à Vidy. Le maintien de «La Pontaise» pour l'athlétisme et pour d'autres usages locaux ou régionaux permet

d'éviter la construction d'un nouveau stade d'athlétisme à proximité de l'éco-quartier, mais il n'a aucune influence sur le projet de Vidy.

Que faire de «La Pontaise» après la construction du nouveau stade de Vidy est un autre souci. Les courts de tennis prévus à l'endroit du stade peuvent être intégrés dans le stade conservé; les compétitions internationales d'athlétisme en 2011 – Athlétissima le 30 juin et Gymnaestrada du 10 au 16 juillet – pourront régulièrement recevoir les meilleurs athlètes du monde qui ont toujours mis en évidence les qualités exceptionnelles de La Pontaise; la réputation des grands concerts donnés à La Pontaise n'est plus à démontrer; enfin, les nombreux équipements sportifs prévus dans le projet pourraient être rassemblés dans le stade conservé.

L'investissement important à consacrer à la restauration du stade et à son adaptation pour de nouvelles activités a aussi été un argument en faveur de sa démolition. La démolition du stade actuel en béton armé aura un coût élevé de même que la construction d'un nouveau stade à proximité des Plaines du Loup.

Des comparaisons financières seraient intéressantes. En outre, cette démolition n'est pas favorable au bilan énergétique et écologique.

Le concours d'architecture lancé en 2002 par la ville de Lausanne pour la réfection du stade de La Pontaise a suscité l'intérêt d'une vingtaine d'architectes qui ont apporté des solutions novatrices pour une adaptation du stade aux exigences actuelles. Cette démarche et le résultat du concours démontrent bien la pertinence de notre volonté de préserver un témoin important de l'histoire de la construction moderne et de l'histoire du sport du 20^e siècle. A plus forte raison puisqu'il s'agirait d'un témoin «actif», réhabilité, et non pas d'une structure muséale et passive. Sa géométrie audacieuse, la beauté et l'équilibre de sa forme, son implantation en harmonie avec la vue sur le lac et les Alpes sont autant d'éléments qui permettent au stade de La Pontaise de se démarquer des autres stades construits à la même époque. Les spécialistes le placent parmi les plus prestigieux stades internationaux du début du 20^e siècle.

Il est extrêmement regrettable que la Municipalité de Lausanne ne soit pas entrée en matière, même tardivement, pour éviter cette perte patrimoniale. Le fait que le Conseil Communal de Lausanne ait refusé, en 2002, le projet de réfection du stade ne constitue pas un «permis de démolir» puisque les circonstances étaient différentes et surtout que la valeur patrimoniale du Stade, reconnue aujourd'hui, était alors encore méconnue.

Devant l'impossibilité d'ouvrir le dialogue avec la Municipalité de Lausanne au sujet du stade, de ses possibilités d'adaptation et d'ouverture au futur éco-quartier, nous avons décidé de demander son classement.

Notre dernière cartouche n'est certainement pas contre le Projet Métamorphose mais bien contre la démolition du stade de La Pontaise dont nous demandons, à la Municipalité, la conservation depuis le début de l'année 2007. Nous sommes toujours persuadés de sa valeur indéniable.

Il nous a paru important que ces précisions essentielles soient communiquées à nos lecteurs afin qu'ils puissent comprendre notre démarche en faveur de la sauvegarde du stade de La Pontaise

Denis de Techtermann
et Alexandre Antipas